

Je sais que les décisions sont très difficiles lorsque la souveraineté et la sécurité des États sont en jeu. J'ai cependant bon espoir que les parties concernées continueront de trouver le courage d'opérer ces choix difficiles qui s'imposent si l'on veut aller de l'avant dans la recherche de la paix. Je reconnais comme vous, Monsieur le Ministre, que des incidents regrettables tels que le vote de la résolution des Nations Unies assimilant le sionisme au racisme, à laquelle le Canada s'est d'ailleurs vigoureusement opposé, ne contribuent guère à l'établissement d'un climat de tolérance et de compréhension mutuelles si nécessaire à toute négociation.

Nous comprenons la situation difficile à laquelle fait face Israël. Elle ne doit toutefois pas dissuader le peuple courageux que vous êtes de poursuivre activement la recherche de négociations significatives et essentielles pour qu'Israël connaisse la paix et la sécurité qu'il désire si ardemment.

Le Canada croit indispensable à tout règlement durable le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État du Moyen-Orient. Le gouvernement canadien demeure absolument opposé à toute tentative de contester le droit d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de violence. Par ailleurs, le gouvernement canadien estime que le peuple palestinien doit être entendu et doit participer aux négociations concernant son propre avenir. En effet, à la veille de terminer ma tournée au Moyen-Orient, j'ai la ferme impression qu'il n'y aura pas de solution possible à moins que les intérêts légitimes des Palestiniens ne soient pris en considération.

En conclusion, Monsieur le Ministre, je vous remercie de nouveau pour l'amabilité et la bienveillance que vous m'avez manifestées. Je suis persuadé que les discussions que j'ai eues avec le Président, le Premier Ministre et vous-même, me permettront de mieux comprendre les difficultés auxquelles vous vous heurtez dans votre quête de la paix. Je ne voudrais pas vous quitter sans vous confier l'espoir du Canada que surviendront des circonstances favorables qui faciliteront la conclusion d'un accord de paix propre à hâter la pleine réalisation des plus grands espoirs de votre pays.